

donner l'historique de chacune d'elles, leurs exigences, sous le rapport du sol et du climat, ainsi que leurs rendements.

DE LA LUZERNE.

La luzerne a la même hauteur que le trèfle rouge, elle a le feuillage trifolié, mais plus petit; des grappes de fleurs d'un violet foncé, des gousses contournées qui contiennent des graines fines et jaunâtres.

M. Eug. Gayot retrace ainsi l'histoire de cette plante: "On croit que c'est de la Grèce même que la luzerne fut apportée en Espagne, et de là en Gaule; quelques auteurs pensent plutôt qu'elle fut importée d'Italie en Gaule par les Romains à l'époque de la conquête. Nous perdons dès lors sa trace jusqu'à Olivier de Serres (1600), qui, sous le nom de sain-foin, l'appelle dans son naïf langage: la merveille du ménage des champs et lui consacre un long chapitre. C'est à partir de cette époque surtout que la luzerne s'empara en France d'une place notable dans la culture des contrées méridionales d'abord, gagnant toujours depuis vers le centre et le nord. Car, son origine la rend, malgré le long temps qui s'est écoulé depuis son introduction en Europe, encore assez sensible pour que, même sous le climat de Paris, elle ait quelquefois à souffrir des gelées tardives, si le sol qu'elle occupe est quelque peu humide. Depuis lors, Dieu sait quel usage jusqu'à l'abus on a fait de cette plante, et quelles en ont été les conséquences."

MM. Girardin et Dubreuil, dans leur *Cours élémentaire d'Agriculture*, nous font connaître ainsi les avantages que procure la culture de cette plante fourragère:

"Dans les terrains et sous le climat qui lui convient spécialement, la luzerne a la même importance que le trèfle rouge, et cette plante est d'autant plus précieuse, que ces terrains et ce climat sont précisément ceux où le trèfle rouge ne donne que de chétifs produits. Dans les régions intermédiaires, c'est-à-dire qui conviennent également à ces deux plantes, il est difficile de dire à laquelle des deux il faut donner la préférence. Le rendement de la luzerne est au moins aussi abondant que celui du trèfle rouge. Son produit est également recherché par les bestiaux, soit vert, soit sec. Toutefois, la luzerne offre cet avantage que sa durée étant beaucoup plus longue, on est moins exposé aux insuccès de l'ensemencement. D'un autre côté, la luzerne donne, vers la fin de l'été, un fourrage abondant et de bonne qualité, alors que la production du trèfle a cessé; mais la durée prolongée de cette plante fait qu'on ne peut pas l'introduire comme le trèfle, dans un assolement régulier. Le mieux dans les localités également propres à ces deux récoltes, est de les admettre toutes les deux dans l'exploitation; on est ainsi moins exposé aux accidents qui résultent des influences météoriques."

Du climat. — M. P. Joigneaux nous apprend, de la manière suivante, les exigences de la plante sous le rapport du climat.

"Le climat du midi de la France lui est particulièrement favorable, car, en raison même de la longueur de ses racines, elle n'est pas en peine au fort de l'été, de trouver, dans les terres profondes, la fraîcheur qui leur est nécessaire. D'ailleurs, si elle a besoin, pour prospérer, d'une température un peu élevée, elle redoute singulièrement les terres trop mouillées, surtout quand on se rapproche du Nord, où l'humidité du sol contribue à l'abaissement de la température déjà trop basse en certains moments de l'année. Cependant, quand on assure que la luzerne ne dépasse pas volontiers la Lorraine, on commet une erreur, car on la rencontre assez fréquemment en Belgique. Elle n'y a point ses aises comme dans le haut Languedoc; mais enfin, elle y réussit passablement, même dans la province de Luxembourg, du côté de Florenville. Cette plante fourragère a dû faire un pas en avant grâce aux progrès du drainage."

A ce qui précède nous ajouterons que dans le Nord de la

France, où la terre n'est que très-peu couverte par la neige, la plante supporte les froids secs les plus intenses. Ce qui pourrait lui faire le plus de tort, sous notre climat, serait l'exposition au nord, une humidité extrême du sol et les gelées tardives du printemps; cependant l'Angleterre consacre à cette plante une étendue assez considérable de son sol.

Du sol le plus convenable à la luzerne. — Nous reproduisons de M. G. Heuzé le passage suivant:

"Pour que la luzerne ait une longue durée d'existence, et qu'elle donne de bonnes coupes, il faut qu'elle végète sur des terres profondes et perméables. Les sols qui lui conviennent le mieux sont les terrains d'alluvion, limoneux, argilo-calcaires, argilo-siliceux, ou calcaires-siliceux; elle réussit aussi très-bien sur les terres caillouteuses, si celles-ci ont une consistance moyenne et si elles sont profondes et riches, et sur les sables des dunes.

"Elle redoute à l'excès les sols compactes et humides, les terrains tourbeux et marécageux.

"Lorsque le sous-sol est rapproché de la surface de la couche arable, et qu'il est formé d'une argile tenace ou de roches compactes ou cohérentes, la luzerne y végète mal et disparaît à la seconde ou à la troisième année.

"La profondeur de la couche arable et la nature friable du sous-sol ont une influence puissante sur la longévité et la productivité des luzernières. C'est que la luzerne plante souvent ses racines jusqu'à 2 et même 4 mètres (6 à 12 pieds) de profondeur. On conserve au musée de Berne une racine ayant 16 mètres (48 pieds) de longueur. Thaër ne pourrait avoir des luzernières productives qu'après avoir fait défoncer les terres où il les établissait, à un mètre (3 pieds) de profondeur.

"La luzerne n'exige pas des sols très-riches. Cultivée sur des terres propres, profondes, perméables, non acides et de fertilité moyenne, elle persiste pendant six à huit années en donnant annuellement de bons produits."

REVUE DE LA SEMAINE

La retraite ecclésiastique du diocèse de Québec s'est terminée jeudi de la semaine dernière. Les exercices en ont été suivis par un grand nombre de prêtres; c'est le R. P. Brahn qui l'a prêchée. Avant de quitter la ville métropolitaine, les retraitants ont présenté à Mgr. l'archevêque de Québec, à l'occasion de son prochain départ pour Rome, une adresse dans laquelle ils expriment la joie qu'ils ont ressentie en apprenant que Sa Grandeur répondait à l'appel du Chef Suprême de l'Eglise, et les vœux qu'ils forment pour que son voyage soit heureux. Mgr. l'archevêque a été très-sensible à cette démarche; il a répondu que son cœur resterait avec ses chers collaborateurs, mais que les vœux que ce cœur formait pour eux, il les porterait à Rome avec lui, afin de les présenter, tous les jours dans ses plus ferventes prières au trône de la miséricorde, à l'autel du Dieu de toute consolation, sous l'invocation de Marie-Immaculée.

Mgr. l'archevêque de Québec, si sa santé reste toujours telle qu'elle est actuellement, partira pour Rome le 13 octobre prochain. Il sera accompagné de M. le grand-vicaire Taschereau, supérieur du Séminaire de Québec. On dit que NN. SS. les évêques Guigues, d'Ottawa, Horan, de Kingston, et Lasfèche, d'Anthédon partiront à la même époque.

Mgr. Langevin, évêque de Rimouski, s'est embarqué pour l'Europe samedi dernier sur le *Peruvian*; M. l'abbé Gagnon, curé des Trois-Pistoles, accompagne Sa Grandeur. M. le grand-vicaire Langevin a été nommé administrateur du diocèse de Rimouski.